

Accueil > Religion

Couples homosexuels, qu'a vraiment dit le pape sur les unions civiles ?

Explication Dans un documentaire présenté mercredi 21 octobre à la Fête du cinéma de Rome, le pape François se prononce en faveur des unions civiles pour les personnes de même sexe.

(Loup Besmond de Senneville (à Rome) - le 21/10/2020 à 19:59)



En disant « *C'est ce que j'ai défendu* », le pape fait en fait allusion à la position qu'il avait tenue lors des débats, en Argentine, sur la légalisation du mariage des personnes homosexuelles. ALBERTO PIZZOLI/AFP

► Qu'a dit le pape François ?

Dans un documentaire présenté mercredi 21 octobre à la Fête du cinéma de Rome et réalisé par Evgeny Afineevsky, le pape revient, au cours d'interviews réalisées en espagnol, sur plusieurs épisodes de son pontificat. Parmi eux, il évoque ses rencontres régulières avec des personnes homosexuelles. Le documentariste raconte notamment l'histoire d'Andrea Rubera, en couple avec un autre homme, et venu rencontrer le pape pour lui parler de l'intégration de ses trois enfants dans sa paroisse.

C'est à la suite de cette séquence présentée par le réalisateur que le pape aborde la question des unions civiles. « *Les personnes homosexuelles ont des droits à être dans une famille, ils sont enfants de Dieu, ils ont le droit à une famille. On ne peut pas expulser quelqu'un d'une famille ou lui rendre la vie impossible pour cette raison. Ce que nous devons faire, c'est une loi d'union civile, car ils ont le droit à une couverture légale. C'est ce que j'ai défendu.* »

► Dans quel contexte ces mots ont-ils été prononcés ?

Ces phrases sont tirées d'un entretien réalisé par une journaliste mexicaine, Valentina Alazraki, la correspondante au Vatican de *Noticieros Televisa*. C'est dans cette interview fleuve, diffusée en février 2019 à la télévision mexicaine que le pape aborde la question des personnes homosexuelles, et du mariage. Mais à l'époque, la phrase sur l'union civile ne figure pas dans le montage final de l'interview.

Pourquoi n'avait-elle pas été diffusée ? Et comment le réalisateur Evgeny Afineevsky s'est-il procuré cet extrait ? Ces questions, envoyées par *La Croix* à l'équipe du documentaire et à la journaliste mexicaine, restent, pour l'heure, sans réponse.

► Le pape François a-t-il déjà affirmé cela ?

Il est clair qu'en faisant référence à « *ce que j'ai défendu* », le pape fait allusion à sa position lors des débats, en Argentine, sur la légalisation du mariage des personnes homosexuelles. En 2010, alors archevêque de Buenos Aires, il s'était fermement opposé au mariage entre des personnes de même sexe, qu'il considérait même comme un « *grave revers* ». Il plaidait en revanche pour une possibilité d'union civile – l'équivalent du Pacs en France –, le considérant en quelque sorte comme un « *moindre mal* », a expliqué plus tard Sergio Rubin, auteur d'une biographie de Bergoglio.

Un positionnement rappelé dans un post publié sur Facebook par Mgr Víctor Manuel Fernández, l'archevêque argentin de La Plata. « *Jorge Bergoglio a toujours reconnu que, sans l'appeler "mariage", il existe en fait des unions très étroites entre personnes du même sexe, qui n'impliquent pas en elles-mêmes des relations sexuelles, mais plutôt une alliance très intense et stable* », écrit-il. « Ce type d'union peut être prévu par la loi et est appelé "union civile" ou "droit du partenariat civil", et non mariage », écrit encore Mgr Fernández,

En 2017, devenu pape, François a également abordé ce thème de l'union civile et du mariage dans un livre d'entretiens réalisé avec le sociologue français Dominique Wolton. « *Que penser du mariage des personnes de même sexe ? Le "mariage" est un mot historique. Depuis toujours dans l'humanité, et non pas seulement dans l'Église, c'est un homme et une femme* », affirmait alors le pape François. « *On ne peut pas changer ça. C'est la nature des choses. Elles sont comme ça* », poursuivait-il.

Puis, alors que le sociologue relance le pape sur les unions civiles : « *Le mariage, c'est un homme avec une femme. Ça, c'est le terme précis. Appelons l'union du même sexe "union civile" (...) Mais ce n'est pas un mariage, c'est une union civile. "Il n'y a pas d'autre voie", faisons comme ça...* »

► Que dit l'Église sur les unions civiles ?

Dans un document sur les « *projets de reconnaissance juridique des unions entre personnes homosexuelles* », publié en 2003, le cardinal Joseph Ratzinger, alors préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, s'était clairement exprimé contre toute « *reconnaissance juridique des*

unions homosexuelles » ou à toute tentative d'« assimiler juridiquement les unions homosexuelles au mariage ». « On doit s'y opposer de manière claire et incisive », écrivait-il alors.

En 2014, Mgr Bruno Forte, alors secrétaire général du synode sur la famille, avait assuré que l'Église était contre l'utilisation de la « *même terminologie* » pour désigner les unions entre hétérosexuels et celles entre personnes du même sexe. « *Ayant dit cela, il est clair que les êtres humains impliqués dans diverses expériences ont des droits et doivent être protégés* », avait-il ajouté.

<https://www.la-croix.com/Religion/Couples-homosexuels-qua-vraiment-dit-pape-unions-civiles-2020-10-21-1201120711>